

COMMUNIQUE DE PRESSE

Coronavirus : 1^{er} bilan du guichet unique « Urgence entreprises COVID-19 »

Marseille, le 23 mars 2020 – **2 709, c'est le nombre de sollicitations d'entreprises reçues par la cellule d'urgence de la CCI métropolitaine Aix-Marseille-Provence depuis le lundi 16 mars. Mandatée par le Préfet des Bouches-du-Rhône comme guichet unique pour les entreprises de l'ensemble du département, y compris celles du Pays d'Arles, la CCIAMP, avec ses conseillers et experts, est à pied d'œuvre pour répondre aux différents questionnements et inquiétudes légitimes des entreprises et les accompagner dans leurs difficultés. Selon la nouvelle enquête de la CCIAMP, 84,7% des entreprises répondantes ont procédé à la fermeture totale ou partielle de leur entreprise.**

1^{er} bilan du guichet unique

Dans son rôle d'accompagnateur et de facilitateur, la CCIAMP est l'interface entre la préfecture et les services de l'Etat et les entreprises, les Fédérations professionnelles, les associations de zones d'activité, les fédérations interprofessionnelles, les commerçants. Avec ce dispositif, l'Etat peut se concentrer sur les réponses à apporter, assurer une plus grande fluidification de l'information et gagner en réactivité, pour le traitement effectif des dossiers.

2 709 sollicitations, demandes d'informations portant principalement sur les problématiques suivantes :

- Les contours et les modalités de continuité et de restrictions de l'activité économique.
- Le chômage partiel ;
- Le report d'échéances sociales et fiscales ;
- Les modalités d'autorisation de circulation ;
- Les inquiétudes liées à la trésorerie (garantie / maintien des prêts).

Résultats de l'enquête

La CCIAMP a lancé le 19 mars, une nouvelle enquête destinée à recenser de manière précise les difficultés rencontrées par les entreprises. **Cette enquête a déjà recueilli 600 réponses.**

Parmi les répondants, **84,7% ont procédé à la fermeture totale ou partielle de leur entreprise, dont pour ces dernières, 30,5% en télétravail.**

61,8% des répondants indiquent avoir une perte de chiffres d'affaires supérieure à 75%, 18,5%, entre 50% et 75% et 13,7%, entre 25% et 50%. Seulement 1% déclarent n'avoir aucune perte de CA.

84% des répondants disent avoir des difficultés de trésorerie pour régler les salaires (45,3%), les loyers et charges lourdes (63,2%), les fournisseurs (49,7%), les crédits (39,7%), les abonnements divers (35,8%).

Les premiers retours du guichet unique et de l'enquête menée par la CCIAMP démontrent le niveau important, voire alarmant, des difficultés rencontrées par les entreprises de notre territoire. *« Nous ferons tout pour aider les entreprises car le maintien de l'activité économique est capital. Il faut sauver les entreprises et les emplois, car notre territoire, une fois l'épisode passé, aura besoin d'entreprises dans le meilleur état possible pour réenclencher l'activité économique. Je souhaite exprimer aux chefs entreprises et à leurs salariés un message de soutien : tenez bon ! Nous sommes là, à votre écoute et prêts à vous aider. J'invite tous ceux qui ne l'ont pas encore fait à contacter la cellule. Le Préfet et les services de l'Etat sont à l'écoute et nous accompagnent dans cette dure période, mais l'Etat ne pourra pas tout faire. J'en appelle à la responsabilité de chacun des chefs d'entreprises et des différentes organisations syndicales pour prendre les dispositions nécessaires et maintenir à chaque fois que cela est possible dans le strict cadre*

de la sécurité sanitaire, l'activité économique », précise Jean-Luc Chauvin, Président de la CCI métropolitaine Aix-Marseille-Provence.

Le guichet unique « Urgence entreprises COVID-19 » est joignable au 04 91 39 34 79 ou par mail à urgencecovid19@ccimp.com.

Contact Presse

Stéphanie Gaudreault / Responsable Relations presse

Tel : 04 91 39 34 06 / 06 30 38 37 42

stephanie.gaudreault@ccimp.com